

L'evolution du clivage sur le passe communiste et la democratisation

Gussi, Alexandru

Veröffentlichungsversion / Published Version

Zeitschriftenartikel / journal article

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Gussi, A. (2006). L'evolution du clivage sur le passe communiste et la democratisation. *Studia Politica: Romanian Political Science Review*, 6(3), 577-597. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-56225-3>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-NC-ND Lizenz (Namensnennung-Nicht-kommerziell-Keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/1.0/deed.de>

Terms of use:

This document is made available under a CC BY-NC-ND Licence (Attribution-Non Commercial-NoDerivatives). For more information see:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/1.0>

L'évolution du clivage sur le passé communiste et la démocratisation

ALEXANDRU GUSSI

Ce texte part de l'hypothèse que l'existence dans la vie politique roumaine d'un conflit binaire, pendant les dix premières années du postcommunisme, n'est pas compréhensible à partir de l'analyse des doctrines politiques et des idéologies dominantes dans les régimes démocratiques traditionnels, mais à partir des catégories du discours et de l'attitude des partis politiques envers le passé totalitaire. Plus bas nous allons présenter plusieurs arguments en faveur de cette hypothèse et voir dans quelle mesure ils restent valables après les élections de 2000.

L'apparition d'un clivage politique sur le rapport au passé communiste est généralement vue comme inhérente au processus de la transition démocratique¹, mais ce clivage semble voué à déperir². Il est, dans le cas roumain, confirmé par la corrélation entre les votes pour les principales forces politiques et par l'attitude des votants envers le passé communiste³. D'autre part, il se transforme en fonction de la rapidité des changements, mais la ligne de démarcation entre les deux camps reste en place. Ainsi Daniel-Louis Seiler observe que l'ancienne nomenklatura ne soutient jamais les partis maximalistes du point de vue économique, même quand ils dominent le secteur privé, ce qui montre l'influence durable du rapport au passé aussi bien au niveau idéologique qu'à celui des relations personnelles⁴.

Mais il faut aussi préciser que ce n'est pas la condamnation des abus du régime totalitaire qui est l'objet de la controverse politique; d'ailleurs, la Roumanie est l'un des pays où la période communiste a laissé les moins bons souvenirs⁵. Ce qui divise, c'est la leçon qu'il faut tirer de cette condamnation, donc le rôle que le rapport au passé communiste doit jouer dans la définition du régime postcommuniste. Comme dans d'autres pays en transition, le clivage est essentiellement sur le rapport à l'héritage de l'ancien régime⁶.

Mais est-ce que peut-on parler de «deux Roumanies»⁷? Après l'euphorie en apparence unanime de décembre 1989, les citoyens roumains se retrouveront différents les uns des autres et vivront mal ces différences. Le rapport au passé communiste génère après 1990 le conflit autour duquel prend naissance le pluralisme

¹ Daniel-Louis SEILER, *Les Partis Politiques en Occident. Sociologie historique du phénomène partisan*, Elipses, 2003, p. 178. V. également Geoffrey PRIDHAM, *The Dynamics of Democratization. A Comparative Approach*, Continuum, London & New York, 2000, p. 30.

² Daniel-Louis SEILER, *Les Partis Politiques en Occident...* cit., p. 178.

³ Alina MUNGIU-PIPPIDI, *Politica după comunism*, Humanitas, București, 2002, pp. 122-127.

⁴ Daniel-Louis SEILER, *Les Partis Politiques en Occident...* cit., pp. 180-181.

⁵ V. aussi Richard ROSE, Ellen CARNHAM, *General Effects on Attitudes to Communist Régimes. A Comparative Analysis*, Center for the Study of Public Policy, Glasgow, 1994, pp. 14-17.

⁶ À ce propos v. notamment Geoffrey PRIDHAM, *A Bottom Up Evaluation of Enlargement Countries. New Europe Barometer 1*. Center for the Study of Public Policy, Glasgow, 2002, p. 30.

⁷ Lucian BOIA, *Istorie și mit în conștiința românească*, Humanitas, București, 1997, p. 283.

postcommuniste. Le FSN, tout en essayant de prolonger l'unanimité initial, s'efforce d'éviter toute forme de décommunisation et de justice politique. Cette démarche aura l'effet inverse; désormais l'identification, par une partie de la société, des premiers dirigeants de l'État postcommuniste avec les continuateurs de l'ancien parti unique révèle l'existence d'un conflit irréconciliable sur l'attitude à l'égard de l'héritage du régime communiste. Ce conflit deviendra la traduction, dans les termes de la transition démocratique, de tensions sociales et idéologiques d'avant 1989 et même d'avant l'instauration du communisme. Nous allons essayer de montrer comment ce clivage a évolué après l'apparente marginalisation du débat sur le passé communiste après 1996.

D'autre part, nous allons nous intéresser aux similitudes entre les lectures du passé communiste qui caractérisent les deux camps, similitudes qui n'annulent pas le clivage, mais relativisent son dramatisme et aident à expliquer les passages d'un camp à l'autre. Car ce n'est que d'une perspective qui dédramatise la distance entre les positions des uns et des autres qu'on peut comprendre les constances du rapport au passé récent, l'amnistie implicite et la protection des archives – attitude symbolisée esthétiquement par la transformation, pendant les quinze premières années de transition, de la principale réalisation architecturale du stalinisme roumain en siège des deux Chambres du Parlement et en emblème de la capitale roumaine.

LE CLIVAGE

En 1990 l'espace public lui-même était un élément à réinventer, et ce processus s'est montré d'autant plus difficile qu'il s'est heurté à l'hostilité du pouvoir politique. Le début du postcommunisme roumain est donc marqué par une des plus convaincantes formes de ce qui a été défini comme un clivage entre la société civile naissante et l'État¹. Les violences du 13-15 juin sont l'aboutissement de cette période par l'achèvement du clivage fondateur de la vie politique postcommuniste en Roumanie, car il y a, dans cette violence, l'apparence de la confirmation tragique de la position de chacun: désormais, pour les anticommunistes, Ion Iliescu sera non seulement l'ancien communiste, mais aussi celui qui a appelé les mineurs le 13 décembre et leur a demandé de nettoyer la Place de l'Université, puis celui qui les a remerciés après leurs actes de Bucarest². Symétriquement, ceux qui soutiennent l'opposition sont accusés par le Front du Salut National (FSN) d'avoir tenté un coup d'État, ce qui justifierait l'action des mineurs et, en général, l'obstruction de l'organisation d'une alternative politique au Front. Pour les partisans de Ion Iliescu les manifestations de contestation sont apparues:

¹ Pour la définition de ce type de clivage en Europe Centrale v. Daniel-Louis SEILER, *Les Partis Politiques en Occident...* cit., p. 178. Daniel-Louis Seiler observe aussi que les partis postcommunistes doivent être classifiés en tenant compte du fait que au clivage possédants-travailleurs c'est substitué, pendant la période du socialisme réel, celui entre la nomenklatura et le reste de la population, tandis qu'après 1989 «les anciens dominants sont devenus possédants», IDEM, «Peut-on appliquer les clivages de Rokkan à l'Europe centrale?», in Jean-Michel DE WAELE (éd.), *Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2002, pp. 115-144/p. 140.

² V. Ion ILIESCU, *Momente de istorie. Documente, interviuri, comentarii, decembrie 1989-iunie 1990*, Editura Enciclopedică, București, 1995, pp. 343-360.

«Uniquement pour satisfaire les intérêts de certains groupuscules politiquement minoritaires, mais agressifs, qui menacent les intérêts fondamentaux de la nation»¹.

Les «partis historiques» perdent sans appel les élections en 1990 en faveur du FSN, parce que ce dernier avait compris que la population craignait avant tout l'anarchie, confondue par la culture politique dominante avec les signes extérieurs de la démocratie. Mais si cette confusion entre anarchie et liberté de la parole ou manifestations de rue joue, au début de la transition, en la faveur du FSN, elle permettra en revanche aux «partis historiques» d'apparaître, tout au long des années 1990, comme les principaux défenseurs de la démocratisation, donc de faire coïncider le clivage sur le passé communiste avec celui entre démocrates et autoritaristes².

Le rapport entre les partis qui forment la Convention Démocratique (CDR) et celui de Ion Iliescu reste marqué, tout au long des années 1990, par le fait que ces partis politiques se sont donné une identité par un processus de différenciation et de distanciation des uns par rapport aux autres. Après les élections de 1992, la prééminence du clivage de 1990 explique le fait que Ion Iliescu préfère à une coalition avec la CDR une alliance avec les extrémistes. C'est à la suite de cette alliance du parti de Ion Iliescu avec les xénophobes du Parti de la Grande Roumanie (PGR) et les nostalgiques du Parti Socialiste du Travail (PST)³ que le clivage sur le passé est renforcé, et que sa superposition sur ceux entre nationalistes et pro-européens et entre démocrates et autoritaires est confirmée.

La proximité du Parti de la Démocratie Sociale de Roumanie (PDSR) avec ces partis montrait que le PDSR était la fraction du FSN la plus attachée à l'héritage de l'ancien Parti Communiste, la majorité qui a soutenu le gouvernement de Nicolae Văcăroiu représentant une forme de recomposition des diverses tendances de l'intérieur de l'ancien parti unique et son anti-anticommunisme n'était que la forme la plus visible d'une compatibilité en termes de personnes mais aussi en termes de sensibilités, de valeurs, autrement dit de culture politique⁴.

En même temps, les rapports politiques du parti de Ion Iliescu et de ses alliés avec les anticommunistes ne peuvent pas être compris sans faire référence aux tensions d'avant 1989, notamment au fait que les commémorations successives des victimes de l'ancien régime rappellent que l'instauration du communisme est allée de pair avec la tentative d'éliminer physiquement l'ancienne élite politique⁵. En ce sens l'anticommunisme vise la réactivation d'un clivage plus ancien, qui a ses origines dans le passage rapide du Parti Communiste de la périphérie de

¹ Déclaration du Comité Municipal Bucarest du FSN, *Azi*, 29 janvier 1991.

² D'ailleurs il faut remarquer que le clivage anticommunistes-excommunistes se superpose en large mesure sur celui démocrates-autoritaires, En ce sens v. Alina MUNGIU-PIPPIDI, *Politica după comunism*, Humanitas, București, 2002, p. 73.

³ Auxquels il faut ajouter le nationaliste Parti de Unité Nationale des Roumains.

⁴ Ainsi on comprend pourquoi certains des auteurs qui signent régulièrement dans la revue *România Mare*, comme la Ileana Vulpescu, font partie de la liste officielle de ceux qui soutiennent la candidature de Ion Iliescu en 2000. Après 2000 c'est la liste des subventions pour des livres qui démontrait le mieux les liens privilégiés du PDSR avec les principaux auteurs promus par l'ancien parti unique.

⁵ Lucian Boia considère qu'une entière catégorie sociale doit son ascension sociale et politique à la répression, Lucian BOIA, *Istorie și mit...* cit., p. 283.

la vie politique au monopole du pouvoir; d'ailleurs, cette rapidité explique la distance entre les cultures politiques des «partis historiques» et celle qui se forgera ultérieurement.

La persistance de ce clivage, qui vient de la période d'avant l'instauration du régime communiste, mais qui est simplifié et renforcé après cette instauration, est ainsi le résultat du rôle joué pendant la transition par les «partis historiques», qui rendent ce clivage politiquement révélateur après 1989. D'autre part, si l'on considère la période postcommuniste comme révélatrice de certaines tensions cachées avant 1989, on peut observer que l'anticommunisme est décisivement marqué par les débats intellectuels d'avant 1989, notamment entre les intellectuels accusés d'élitisme ou de cosmopolitisme et les propagandistes du parti¹.

Si la domination de la vie politique par une partie de l'ancienne élite du PCR est explicable, au début de la transition, par l'inexistence d'une élite concurrente, l'apparition d'un clivage durable autour de la question du passé contribue à la formation et à la légitimation d'une telle élite. Le dramatisme du clivage politique au début des années 1990 vient aussi de la difficulté de la naissance du pluralisme politique post-totalitaire. C'est donc justement la proximité des deux camps qui explique la stridence de leurs discours contradictoires. En ce sens l'anticommunisme a surtout le rôle d'exprimer le besoin d'une différenciation politique et sociale, qui rend possible l'apparition d'une contre-élite indépendante de l'héritage institutionnel et idéologique de l'ancien parti unique. Ainsi l'espace politique postcommuniste en Roumanie n'est pas le théâtre de la représentation des intérêts sociaux, mais plutôt celui de la cristallisation de groupes et visions politiques concurrentes qui chercheront ensuite à représenter ou à prétendre représenter les citoyens. En conséquence, le processus électoral ne met pas en scène des projets concurrents résultant de la pression, de bas en haut, de certains groupes sociaux; son rôle est de résoudre les conflits entre l'ancienne nomenklatura recyclée par le FSN et un groupe composite, duquel font partie les dirigeants des «partis historiques» et de l'anticommunisme civique. Acteurs actifs pendant les jours du vote, les Roumains sont convoqués, dans l'optique des partis, uniquement comme arbitres entre les forces politiques rivales et non comme un corps souverain de citoyens².

Les principales formations politiques reconnaissent implicitement cette situation et ne présentent pas le clivage politique dans les termes d'une opposition de deux Roumanies, car aucune d'entre elles ne reconnaît le droit de l'autre à représenter une partie de la société, l'adversaire étant vu comme un obstacle provisoire à une forme d'unification de cette société. D'ailleurs, les termes des discours contradictoires sur le passé communiste ont bien plus de traits communs qu'on n'aurait pu supposer au début de notre recherche, l'un des principaux étant justement la négation d'un véritable clivage sur la question du passé communiste au niveau de la société: ce conflit est vu par les deux camps³ comme une simple caractéristique de la lutte pour le pouvoir.

¹ Katherine VERDERY, *Compromis și rezistență*, tr. de l'anglais par M. et S. Antohi, Humanitas, București, 1994 (1991), pp. 156-157.

² En ce sens Daniel Barbu définit le régime roumain comme étant une forme de «particratie», Daniel BARBU, *Republica absentă*, Nemira, București, 1999, pp. 133-180.

³ L'anticommunisme politique a, comme on l'a vu après 1992, progressivement adopté cette position, tandis que l'anticommunisme civique tend à la critiquer.

SIMILITUDES ENTRE LES DEUX TYPES DE RAPPORT AU PASSÉ RÉCENT

Immédiatement après 1990, l'opposition anticommuniste a voulu imposer aux Roumains sa vision du passé communiste, tandis que le FSN et ses héritiers ont surtout tenu compte de ce qui apparaissait comme étant l'opinion majoritaire. Dès les élections de 1996, y compris pour ce qu'on a appelé l'opposition démocratique, le rapport au passé récent reste important, mais dans le sens d'une tentative moins pour influencer la perception de ce passé, que pour convaincre ceux qui ont une certaine perception de ce passé qu'ils trouvent là leurs meilleurs représentants. Mais les similitudes entre les types de rapport au passé qui se confrontent après 1989 ne s'arrêtent pas là.

L'action politique de la CDR entre 1996 et 2000 ne met pas radicalement en cause la caractéristique antérieure du rapport de l'État au passé communiste, qui ne contient ni amnistie, ni lustration. D'autre part, minoritaires en 1990, les anticommunistes cherchent à créer la fiction d'une nation dissidente. Les représentants de ce peuple imaginaire, certains intellectuels, les anciens détenus politiques, des politiciens, se veulent les détenteurs d'une légitimité; en l'absence de la légitimité électorale, ils cherchent une légitimité morale qui devait leur conférer une prééminence par rapport aux anciens communistes dans la direction du processus de démocratisation. C'est ainsi que le rapport au passé donne son sens politique aux «partis historiques» et à la Convention Démocratique, qui déclare explicitement:

«La CDR représente la volonté de centaines de milliers de personnes qui ont lutté et ont souffert parce qu'elles se sont opposées au communisme et aux idées importés par la force d'URSS»¹.

L'invocation de la dissidence, de la continuité de l'opposition au communisme, suppose la perpétuation de l'adversaire, qui est le parti de Ion Iliescu, mais suppose aussi l'existence d'une partie de la société qui n'a pas lutté, d'une majorité silencieuse qui devrait être réveillée. Même si la frontière entre victimes et coupables est pour les anticommunistes roumains celle tracée par la Proclamation de Timișoara, cette frontière vise la lustration, elle est politique et morale, mais non juridique; il reste toujours une zone grise entre les victimes et les coupables. L'idée de nation dissidente peut ainsi répondre aux peurs qui naissent de la question des limites de la décommunisation, mais, en élargissant le groupe des opposants et des victimes de la répression vers les limites de la communauté nationale, on arrive finalement à ignorer leurs spécificités et leurs droits. Mais nous avons vu que Ion Iliescu invoque lui aussi l'existence d'une résistance qui ne peut être que silencieuse:

«En réalité la révolte contre le régime totalitaire et la volonté de changement étaient unanimes, qu'ils se manifestaient sous différentes formes»².

En fait l'anticommunisme, comme ses adversaires, même si surtout pour des raisons d'efficacité politique, ne met pas les victimes au centre du rapport au passé,

¹ Communiqué de la CDR signé par Emil CONSTANTINESCU, *România Liberă*, 23 mars 1996.

² Ion ILIESCU, «Discurs în fața Parlamentului. Decembrie 1991» in *Momente de istorie*, tome III, Editura Enciclopedică, București, 1996, pp. 113-127/p. 117.

mais les utilise pour transférer leur autorité morale à l'ensemble de ceux qui veulent militer, soutenir, voter les partis anticommunistes.

En plus, une fois arrivée au pouvoir, la CDR abandonne la question de la décommunisation; l'abandon du point 8 peut être vu comme une conséquence de l'application de cette même logique de la transformation de la communauté nationale en communauté d'anciens opposants après la victoire électorale. Autrement dit, la majorité d'après l'alternance refuse d'appliquer les exigences de l'anticommunisme civique, et les justifications de ce refus rappellent celles du parti de Ion Iliescu.

La question qui se pose est désormais de savoir si cette convergence est uniquement un effet de l'arrivée au pouvoir ou si c'est aussi le résultat de similitudes plus importante entre les types d'approches politiques de ceux qui se situent pourtant sur les deux versants du clivage sur le passé communiste. Pour essayer de répondre à cette question, il faut vérifier si on peut retrouver chez la CDR le même type d'argument que le parti de Ion Iliescu dans le but de justifier l'absence d'une politique de décommunisation.

L'une des idées constitutives de l'anticommunisme est celle de considérer le communisme comme un régime imposé aux Roumains par la force de l'Armée Rouge. Cette idée trouve son complément dans l'analyse du régime postcommuniste et dans les accusations portées contre Ion Iliescu, soupçonné d'être un agent de Moscou; certaines publications, comme *Ziua* ou *România Liberă*, ont fait de cette question un de leurs sujets récurrents¹, un exemple significatif est le photomontage publié par *România Liberă* en 1995, le 30 décembre, le jour anniversaire de la proclamation de la République Populaire. Le photomontage présente un char soviétique et la photo de Ion Iliescu près de celles de Staline, et des dirigeants des communistes roumains, Ana Pauker, Gheorghe Gheorghiu-Dej et Nicolae Ceaușescu². Ce montage place donc Ion Iliescu dans la lignée des anciens dirigeants communistes qui, en plus, se sont faits complices de Staline. Ce type d'image fait partie de la mythologie anticommuniste, étant utilisé par la Convention Démocratique qui se déclare maintes fois:

«Opposée au communisme et aux idées importées par la force d'URSS»³.

Quand les anticommunistes insistent sur le fait que le communisme a été apporté en Roumanie par les chars soviétiques, cette analyse détermine l'entière évaluation du régime et de ses rapports avec la société. En effet, la difficulté à trouver des responsables après une guerre civile ou après toute période d'oppression est que les oppresseurs font toujours partie de la communauté politique, donc il est difficile d'inclure dans la mémoire nationale celle des victimes; désormais le clivage est inévitablement préservé par l'intermédiaire du souvenir des anciens conflits. D'autre part, l'idée que Ion Iliescu est un agent du KGB va de pair avec celle qui voit les activistes communistes et leurs alliés comme des collaborateurs du pouvoir soviétique. Ainsi les responsables de l'instauration et du maintien du régime totalitaire doivent être exclus de la nouvelle communauté politique, comme le demandent notamment ceux qui soutiennent le point 8 de la Proclamation de Timișoara. Ce n'est donc pas la motivation nationaliste de ce raisonnement qu'il faut

¹ V. la campagne du quotidien *Ziua*, mai-juin 1995 et Vladimir ALEXE, *Ion Iliescu. Biografia secretă*, Elit Comentator, Ploiești, 2000, pp. 92-93.

² *România Liberă*, 30 décembre 1994.

³ Communiqué de la CDR signé par Emil CONSTANTINESCU, *România Liberă*, 23 mars 1996.

privilegier, mais la vision du passé, le fait de considérer le communisme comme un mal radical, du point de vue à la fois éthique et politique, et qui doit être éliminé de l'histoire de l'État roumain, comme une période d'occupation.

En rejetant les responsabilités en dehors de la communauté, cette vision du passé communiste rend plus difficile le jugement des culpabilités effectives et du fonctionnement du système totalitaire, comme l'observe Daniel Barbu en analysant le discours anticommuniste:

«Ces images épiques-morales ne décrivent pas la société roumaine sous le totalitarisme [...] mais seulement la modalité par laquelle la société roumaine des années '90 est disposée à se rappeler le communisme»¹.

En partant de points très différents, on voit que les visions du passé qui s'affrontent arrivent à ce point commun, qui est celui de l'élimination du communisme de l'histoire roumaine, d'une vision de l'histoire dans laquelle la Roumanie est toujours victime et jamais maître de son destin. La différence concerne la période qui est considérée comme une période d'occupation; or, si les anticommunistes regardent les 45 ans comme un tout, le parti de Ion Iliescu essaie de souligner l'existence d'une périodisation, en mettant en valeur l'indépendance par rapport à l'URSS manifestée par Ceaușescu. Pour les anticommunistes on peut parler d'une forme paradoxale d'identification avec l'État roumain d'avant 1989: on le reconnaît comme étant à son tour opprimé (par l'URSS), de même que les Roumains ont été opprimés par ce même État.

Finalement l'anticommunisme politique change de contenu au moment de l'arrivée au pouvoir, mais ce changement était dans sa logique initiale. Les anticommunistes considèrent que cette arrivée au pouvoir élimine automatiquement l'éventualité d'un retour à un régime de type totalitaire; et comme l'évaluation de l'héritage communiste était surtout vue sous cet angle, la disparition du danger en question rend inutile la lustration. Comme la perpétuation du système communiste était rendue possible par l'URSS, la disparition de celle-ci, puis la perte du pouvoir par les ex-communistes roumains rend la question des responsabilités individuelles et collectives politiquement embarrassante même pour les anticommunistes.

Une conclusion partielle est que le rapport au passé communiste des principales formations politiques reste dépendant, même si à des degrés différents, du cadre fixé par l'historiographie roumaine, de son analyse d'autres périodes du passé: victimes, les Roumains n'ont aucune responsabilité, collectivement ils ne peuvent donc rien regretter. Comme leurs adversaires politiques, les anticommunistes restent donc marqués par une culture politique dont l'un des traits est une forme de fatalisme qui déresponsabilise autant individuellement que collectivement.

Le renoncement de la CDR à la décommunisation doit donc être vu comme étant aussi le résultat de ce type d'attitude. Plus que la condamnation rhétorique du passé communiste, les décisions politiques nous révèlent le rapport au passé récent des porteurs de l'anticommunisme politique, le rôle instrumental de celui-ci et même une certaine dépendance de la culture politique qu'il dénonce.

Et ses conséquences vont plus loin, car exclure le régime communiste de l'histoire nationale, tout en renonçant après 1996 à une Loi de la lustration, ne suppose pas l'exclusion des responsables de ce régime de l'appareil étatique postcom-

¹ Daniel BARBU, *Republica absentă*, cit., p. 94.

muniste, ainsi les nouveaux gouvernants ne mettent plus en doute la continuité de l'État. Après 1997, l'anticommunisme civique cessera progressivement de soutenir ses usages politiques, car son but initial, celui d'utiliser les mécanismes politiques pour imposer des réparations et une mémoire officielle négative du passé communiste, entre en conflit avec cette volonté d'homogénéisation des responsabilités.

D'autre part, ce n'est donc qu'après 1997 que le rapport au passé des institutions de l'État se pose en termes similaires à celui de la majorité des premiers gouvernements démocratiques, au début de la transition, qui, soucieux de préserver la confiance du personnel civil et militaire, mais aussi pour ne pas déclencher des conflits majeurs avec les opposants politiques, essaient de faire l'impasse sur la question du passé, d'utiliser politiquement le rapport critique au passé tout en préservant une forme de politique de l'oubli.

En conséquence, comme en 1990, mais pour des raisons différentes et sous une forme différente, la politique de l'oubli caractérise l'inactivité des institutions de l'État en ce qui concerne la punition des responsables et la publicité des crimes d'avant 1989. Et, tout comme en 1990, cette politique est à la fois tacite et illégitime, car elle vient cette fois-ci non pas après une Révolution, mais après un changement électoral qui se veut historique et qui n'est pas le résultat de négociations ou d'un compromis.

En ce sens ce n'est pas la coalition de la CDR avec un successeur du FSN (le PD) qui peut à elle seule expliquer cette attitude qui venait à l'encontre de l'identité assumée par la CDR, en revanche les résultats concrets de cette coalition constituent un facteur explicatif majeur de la disparition de la Convention.

Finalement pour comprendre le débat sur le passé récent dans la Roumanie postcommuniste il faut prendre en compte le fait que certains thèmes du discours anticommuniste, comme la résistance silencieuse, l'exclusion de la période communiste de l'histoire nationale ou la question de la réconciliation nationale, rejoignent le type de discours sur la période communiste du parti de Ion Iliescu, avec les mêmes conséquences: la politique de l'oubli et l'élimination de la question des responsabilités. En plus, comme nous l'avons remarqué, la principale Loi élaborée entre 1996 et 2000 qui touche au passé communiste, celle qui porte sur la Securitate, ne fait que légiférer l'image du PDSR de ce passé, en distinguant entre une Securitate qui avait agi conformément à l'intérêt national, et une autre qui pouvait être condamnée comme police politique, d'autant plus que le Service Roumain d'Informations contrôle la distinction entre les deux¹.

En fait, l'alternance de 1996 en arrive à légitimer définitivement la continuité de l'État justement parce que les anticommunistes arrivent au pouvoir et, après ce moment, l'action politique des partis de la CDR contribue pourtant à officialiser une attitude à l'égard des institutions de l'ancien régime proche de celle soutenue par le parti de Ion Iliescu.

ÉPUISEMENT DU CLIVAGE SUR LE PASSÉ?

En 2000, la disparition de la CDR et l'incapacité du Parti National Paysan Chrétien-Démocrate (PNPCD) de rester un parti parlementaire éliminent pratiquement les partisans de l'anticommunisme politique du premier plan de la vie

¹ Par l'intermédiaire de la sélection des dossiers qui sont étudiés par le CNEAS.

politique roumaine. Le second tour des élections présidentielles, auquel participent Ion Iliescu et Corneliu Vadim Tudor, semble annoncer l'effacement du clivage sur le passé communiste au profit d'un clivage entre démocrates et extrémistes, situation mise en relief par l'appel du Parti National Libéral (PNL), mais aussi de Doina Cornea, pour un vote en faveur de Ion Iliescu¹. En plus, l'échec du PNPCD doit être mis en contraste avec le relatif succès du PNL, qui avait fondé sa stratégie politique sur le dépassement de l'opposition anticommunistes *vs* ex-communistes. C'est au nom de ce dépassement que le dirigeant informel du PNL, Valeriu Stoica, dans une «Lettre aux libéraux»², argumente en faveur de la fusion de son parti avec l'Alliance pour la Roumanie, parti créé en 1997 à partir d'un groupe dissident de l'intérieur du PDSR:

«La réalité politique est différente de celle de 1946-1947 [...] Nous rapporter de manière obsessionnelle à des moments du passé serait une erreur. Pendant la période 1990-1996, la scène politique a été divisée en fonction de l'opposition communisme-anticommunisme. Le PNL a compris en 1992 cette vérité élémentaire. Maintenant, en 2000, la structuration de l'espace politique roumain ne peut plus se faire en prenant comme principal critère l'opposition communisme-anticommunisme, mais en fonction des solutions aux problèmes qui se trouvent dans l'agenda réelle de l'électorat, qui sont le plus souvent de nature économique et sociale»³.

En dépit du fait que les filiales du PNL sont favorables à une telle alliance⁴, la fusion n'aura lieu qu'après l'échec de l'ApR aux élections de 2000, quand ce parti ne réussit pas à entrer au Parlement. D'autre part, la stratégie du PNL de rapprochement du PDSR est confirmée immédiatement après la victoire du parti de Ion Iliescu, quand les libéraux signent un protocole de collaboration parlementaire pour un an avec le PDSR. En novembre 2002, le PNL se démarque encore plus de l'anticommunisme quand Mircea Ionescu-Quintus, qualifié par le Conseil National d'Étude des Archives de la Securitate (CNEAS) comme collaborateur de la Securitate ayant fait de la police politique⁵, est élu, sans opposition, président d'honneur du parti.

L'effacement du clivage sur la question du passé coïncide, après 2000, avec l'affaiblissement de l'opposition au pouvoir en place de la part des partis parlementaires et surtout avec l'apparente inexistence d'une alternative politique au parti dirigé par Adrian Năstase, en vue des élections de 2004. Ainsi la disparition de l'anticommunisme politique, due avant tout à la sortie de la vie parlementaire du PNPCD⁶, n'est pas suivie par l'apparition de confrontations politiques significatives au long d'autres types de clivages⁷. Pour expliquer cette situation, il faut comprendre les raisons de la formation et de la rupture des principales coalitions politiques.

¹ *România Liberă*, 29 novembre 2000.

² *Adevărul*, 12 juillet 2000.

³ *Ibidem*.

⁴ *Adevărul*, 15 juillet 2000.

⁵ *România Liberă*, 24 novembre 2000.

⁶ L'échec de l'anticommunisme politique est en large partie dû non pas à la disparition du clivage sur le passé mais aux fautes de tous genres de son principal porteur, le PNPCD, par, entre autres, le choix de ses dirigeants, le choix de ses représentants dans le gouvernement, la relation avec ses groupes parlementaires, l'idéalisation du monde du village en dépit du fait que son électorat était très majoritairement urbain, la relation difficile avec les intellectuels et les organisations civiques.

⁷ Un sondage de 2001 révèle que 30% des Roumains considèrent que le rapport au passé communiste est un important facteur de distinction entre les principaux partis politiques, les

Nous avons vu qu'après 1992 le parti de Petre Roman veut explicitement se repositionner au long du clivage sur le passé¹; ainsi la coalition forgée en 1996 avec la CDR ne mettait pas en cause cette ligne de fracture; tout au contraire, elle tendait à consolider l'hostilité envers Ion Iliescu comme principe de solidarisation des partis de l'ancienne opposition. D'autre part cette persistance est relative, car elle est liée à la nature de moins en moins identitaire et de plus en plus instrumentale du rapport au passé. Elle est significative du type d'approche du rapport entre pouvoir et opposition après la chute du communisme. Alors que le clivage entre «Nous» et «Eux» avait fait partie intégrante de la perception d'une grande partie de la population avant 1989, après 1990 les anticommunistes ont voulu réactiver cette interprétation des rapports politiques; ainsi leur discours sur le passé communiste, mais aussi celui sur les réalités postcommunistes, reste marqué par une logique qui part du rapport conflictuel entre la société et le pouvoir.

La CDR avait pu utiliser, jusqu'à son arrivée au pouvoir, cette opposition entre «Nous» et «Eux», qui n'était pas seulement une catégorie du discours anticommuniste, mais qui résultait aussi d'un sentiment plus général de frustration venant de l'expérience du rapport avec le système étatique, avec ses inerties et sa capacité de bloquer ceux qui lui sont opposés. L'anticommunisme répondait donc aux attentes d'une partie de l'électorat, mais, une fois au pouvoir, la Convention n'arrivera pas à changer le principe d'allégeance sur lequel fonctionne ce système. Pourtant, comme on va le voir, le même schéma se répète en 2004.

En dépit de la disparition de l'anticommunisme politique, c'est donc le même type de démarche qui reste à la base de la construction de l'Alliance «Justice et Vérité» et surtout des ressorts du soutien de la nouvelle construction politique, notamment de la part des porteurs de l'anticommunisme civique. En 2004, les plus actives associations civiques qui militent pour la démocratisation soutiendront l'Alliance PNL-PD au nom de cette même idée de l'incompatibilité du parti héritier du PCR avec les principes démocratiques².

Cette situation n'est donc compréhensible que par la perpétuation de certains traits de la culture politique anticommuniste, corroborés avec les continuités au niveau de l'attitude politique du Parti Social Démocrate (PSD) à la fois en ce qui concerne le processus de démocratisation et le rapport au passé communiste.

Quand le clivage fondateur semble disparaître, l'opposition politique reste impuissante; ce n'est qu'après l'apparition de l'Alliance PNL-PD et l'utilisation d'un

deux autres critères invoqués par les répondants, 33% d'entre eux pour chacun, étant la confrontation entre les partis qui mettent l'accent sur la doctrine ou sur la personnalité du dirigeant, et celle entre promoteurs des traditions nationales respectivement de l'intégration européenne. En fait, ces deux critères ne distinguent pas entre eux les principaux partis roumains, si l'on exclut le PGR, en considérant qu'il n'a pas la possibilité d'accéder au gouvernement. V. Richard ROSE, *A Bottom Up Evaluation of Enlargement Countries. New Europe Barometer 1*, Center for the Study of Public Policy, Glasgow, 2002, p. 33.

¹ D'ailleurs quand le FSN, le futur PD, amorce un changement de son rapport avec Ion Iliescu et préconise un changement de sa politique d'alliances, commence aussi un changement du discours sur le passé récent, V. par exemple la déclaration de Petre Roman: «Le clivage droite-gauche dans notre pays est moins révélateur. Nous avons une séparation plus importante: entre démocratie et le système communiste. Celle-ci est me semble décisive pour le moment actuel», Conférence de presse de Petre Roman du 27 novembre 1991, *Azi*, 4 décembre 1991.

² Ce raisonnement est d'autant plus influent après 2000 que, dans la période 2001-2004, le PSD, dirigé par le Premier ministre Adrian Năstase, a déployé une stratégie sans précédent de contrôle des médias, similaire avec celle de Vladimir Poutine en la Fédération Russe.

discours similaire avec celui de la CDR que le changement politique apparaît comme possible. Mais, étant donnée la mesure dans laquelle la CDR s'était discréditée, l'Alliance veut se démarquer de la Convention. Finalement le type d'héritage politique que l'Alliance PNL-PD récupère de la CDR rappelle fortement le rapport de 1990 du FSN avec l'ancien parti unique, l'héritage honteux étant de la même façon condamné rapidement, mais seulement pour, en fait, le réutiliser avec succès.

Le Parti Social Démocrate

Même si le nouveau changement de nom du parti fondé autour de Ion Iliescu en Parti Social Démocrate est le résultat d'un effort de modernisation et de rapprochement de la social-démocratie européenne, après 2001, de nombreuses actions du PSD confirment l'existence de tendances autoritaires en son sein, notamment par la volonté de contrôle absolu des médias et de l'appareil d'État. En fait, on constate la confirmation des observations antérieures, notamment la coïncidence entre la continuation de la relation problématique du parti dirigé entre 2001 et 2005 par Adrian Năstase avec la démocratisation et la difficulté à refaçonner son discours sur le passé communiste, en dépit de certaines évolutions symboliques importantes; après avoir pris en compte toute cette période de quinze ans, on peut dire qu'il s'agit de phénomènes qui, tout au long de la transition, se nourrissent réciproquement.

En juin 2001, la fusion du PDSR avec le parti historique social-démocrate, le PSDR, d'où résultera le Parti Social Démocrate, n'est pas accompagnée d'une réévaluation de l'attitude envers les partis traditionnels et le passé communiste. Au Congrès de constitution du nouveau PSD, le président du parti, Adrian Năstase, ne mentionne même pas les difficultés, en termes de traditions politiques, qui rendaient problématique une telle fusion, et ne parle pas d'une forme de réconciliation des attitudes des deux formations politiques envers le passé communiste¹. La fusion avec le PSDR avait surtout le mérite d'ouvrir la voie à l'intégration du parti dans l'Internationale Socialiste, qui sera officialisée en 2005. Ce changement de nom montre plus la volonté du Premier ministre de l'époque, Adrian Năstase, de marquer symboliquement son contrôle sur le parti, qu'un changement identitaire; d'ailleurs, la fusion ultérieure avec le Parti Socialiste du Travail² fera du PSD le lieu de réconciliation de la tradition social-démocrate avec la tradition communiste, d'une réconciliation de fait qui n'est pas accompagnée d'un discours de clarification de l'attitude envers ces traditions contradictoires. C'est ce qui résulte aussi d'une histoire de la social-démocratie en Roumanie, publiée par le PSD en 2003³ et où figurent à la fois le PDSR, le FSN et le FDSN, le PSD se voulant l'aboutissement de cette histoire.

Après la nouvelle alternance, les plus importants changements par rapport à la période d'avant 1997 sont la réconciliation de Ion Iliescu avec le Roi Michel⁴ et

¹ Intervention d'Adrian NĂSTASE du 16 juin 2001, www.psd.ro, réf. du 10 octobre 2003.

² 7 juin 2003, l'absorption du PST par le PSD.

³ PSD et l'Institut Social-Démocrate Ovidiu Șincai, «110 ans de social-démocratie», 2002, www.psd.ro, réf. du 10 octobre 2003.

⁴ Notamment par la signature d'un «Appel à tous les Roumains, du pays et du monde» signé, dans l'ordre, par le Roi Michel, le patriarche de l'Église Orthodoxe Roumaine et le président Ion Iliescu.

avec les représentants de la Radio Free Europe¹, deux des anciennes bêtes noires du PDSR. Ces changements doivent être vus dans le contexte créé après la confrontation de Ion Iliescu avec Corneliu Vadim Tudor, lors du second tour des élections présidentielles, mais aussi dans la perspective de l'intégration dans l'OTAN. Ces gestes s'inscrivent dans la logique d'abandon par le PSD du discours nationaliste à la faveur de la proclamation insistante de son attachement à l'intégration européenne, ce qui est également lié à la collaboration avec l'UDMR, qui lui assure, de décembre 2000 à décembre 2004, la majorité parlementaire.

L'abandon du nationalisme n'entraîne pas l'abandon des caractéristiques du rapport du PDSR au passé communiste. Ainsi la présence de Ion Iliescu à l'ouverture d'une exposition sur la Stasi² ou sa visite au Mémorial des victimes du communisme et de la résistance de Sighet en 2002 ne modifieront pas l'attitude hostile de la plupart des institutions de l'État envers l'ouverture des archives. La politique de l'oubli reste symbolisée par la volonté du SRR et du PSD de rendre impossible l'étude des archives de la Securitate par le CNEAS³.

Le même souci du contrôle du discours historique sur le régime communiste ressort de l'intention d'éliminer la pluralité des manuels d'histoire après 2001⁴, notamment le manuel d'histoire contemporaine qui contenait la condamnation la plus appuyée du régime d'avant 1989, et qui est interdit par le Ministère de l'Éducation⁵. D'ailleurs, les enseignants évitent l'étude approfondie de la période communiste à l'école⁶, et la même attitude ressort du type de discours promu par le Musée national d'Histoire, qui ne sort pas du discours officiel⁷. Une preuve de l'encouragement des inerties au niveau de l'historiographie roumaine est aussi le fait qu'en 2002 l'Académie Roumaine publie une histoire de la Roumanie en quatre volumes, qui reprend de nombreux textes et schémas conçus plus de vingt ans plus tôt⁸.

Enfin le même souci du contrôle politique de l'étude du passé récent ressort de la décision de fonder un l'Institut de la Révolution de décembre 1989, institut dirigé par les principaux acteurs des événements et anciens dirigeants du FSN, qui a pour but «l'analyse des prémisses, du déroulement et des effets du moment révolutionnaire»⁹. En même temps, après 2001, le chef de l'État ou bien gracie

¹ Ion Iliescu a décoré le président de Radio Free Europe, Thomas Dinn, et certains des ses plus connus journalistes d'avant 1989, comme Constantin Alexandroaie, Ioana Măgură Bernard, Gelu Ionescu, Neculai Constantin Munteanu, Șerban Orăscu. *Evenimentul Zilei*, 1 décembre 2001.

² Organisé par le Goethe Institut au Musée National d'Histoire, mai-juin 2002.

³ Les membres du CNEAS nommé par le PDSR boycottent son activité et la plupart des autres membres dénoncent l'attitude du SRR, v. par exemple le supplément de 22, 22 plus, 25 juin 2002 et Lavinia STAN, «Acces to Securitate Files: The Trials and Tribulations of a Romanian Law», *East European Politics and Societies*, vol. 16, no. 1, 2002, pp. 145-181.

⁴ Les décisions du ministre PSD de l'Enseignement, Ecaterina Andronescu, susciteront les protestations des éditeurs, v. *Ziua*, 14 mai 2002, texte adopté par le Conseil national du PSD, 9 juillet 2003, www.psd.ro.

⁵ Le manuel d'histoire pour la terminale, éd. par Sorin MITU, v. *Observator cultural*, 15 janvier-21 janvier 2001, pp. 4-6.

⁶ V. *Evenimentul Zilei*, 19 novembre 2003.

⁷ V. par exemple l'exposition du Musée national d'histoire «1989-la fin de la dictature» de décembre 2004-mars 2005, dont le dépliant de présentation ne fait que résumer la variante des événements accréditée dès 1990 par les dirigeants du FSN.

⁸ Octavian ILIESCU, «Erata la istoria Românilor», 22, 23-30 septembre 2002, pp. 6-7.

⁹ Selon la Loi 556, votée et promulguée en décembre 2004. L'institut est dirigé par un Conseil formé de personnes nommées par Ion Iliescu en sa qualité de chef de l'État.

ceux qui sont condamnés pour les crimes de décembre 1989¹, ou demande de nouveaux jugements, comme dans le cas des généraux et anciens ministres Victor Stănculescu et Mihai Chițac, considérant leur condamnation antérieure comme politiquement connotée.

Après 2001, le régime communiste reste un sujet très sensible pour le PSD et même on peut parler d'une tentation nostalgique²; en fait, le parti, à l'image du président de la Chambre des députés, Valer Dorneanu, regrette que «le spectre du communisme ne disparaisse pas»³. Jusqu'en 2005 on ne peut pas parler d'une clarification du rapport de cette formation politique au passé communiste. Cette difficulté reste liée à l'intérêt pour des formules qui rappellent celle de la démocratie originale, comme «la démocratisation de la démocratie»⁴, inscrite dans un programme du parti, et avec l'absence de sanctions envers les attitudes extrémistes de l'intérieur du parti⁵.

L'Alliance PNL-PD

Comme c'était déjà le cas pour la Convention Démocratique, l'apparition de l'Alliance «Justice et Vérité» est en large partie une réaction à l'égard de la concentration croissante du pouvoir entre les mains du parti de Ion Iliescu et d'Adrian Năstase. En même temps son apparition est rendue possible par les affinités politiques qui existent entre le PD et le PNL, et non par une quelconque attitude anticommuniste. D'ailleurs ces partis ou ne sont jamais caractérisés par l'anticommunisme, ou l'abandonnent progressivement comme discours définitoire. La nouvelle Alliance n'est donc plus centrée sur l'anticommunisme politique, bien que ses formes de mobilisation et la structure de ses messages politiques reprennent certaines des principales catégories constitutives de celui-ci.

¹ Le général de Securitate Grigorie Ghiță, condamné pour crimes en 2001, *Adevărul*, 19 avril 2003.

² Existent, mais sont relativement marginales, les tentatives de réhabiliter les anciens communistes, comme quand Tudor Mohora (PSD) insère parmi les portraits des présidents de la Chambre des députés, plusieurs anciens dirigeants de l'Assemblée Nationale, comme Alexandru Drăghici, Miron Constantinescu, Gheorghe Apostol, Constantin Părvulescu, *Cotidianul*, 4 décembre 2002. En plus le Ministère de la Culture subventionne des livres qui essayent de déculpabiliser intégralement certaines institutions répressives, v. Ionel GAL, *Rațiune și represiune în Ministerul de Interne*, Domino, Iași, 2001. Un autre exemple est celui du fait que, au nom de la lutte antifasciste, par une initiative législative du président de la Chambre des députés, Valer Dorneanu, les membres du mouvement communiste bénéficient des mêmes droits que les anciens combattants, *Adevărul*, 2 avril 2004. En même temps, on commémore avec faste les 20 ans du très controversé canal Danube-Mer Noire, dans une logique de mise en valeur des réalisations du régime communiste, *Evenimentul Zilei*, 30 août 2004.

³ *Adevărul*, 2 avril 2004.

⁴ «Vers la normalité. Une vision social-démocrate moderne de l'avenir de la Roumanie», 2003, www.psd.ro, réf. 25 mai 2004.

⁵ Par exemple quand il demandera la révision du procès du maréchal Ion Antonescu (*Adevărul*, 6 novembre 2001), Adrian Păunescu ne sera pas sanctionné, il sera même présent sur les listes de candidats en 2004, et sera réélu. En fait, Adrian Păunescu représente l'aile nostalgique du PSD, v. *Flacăra lui Adrian Păunescu*, no. 1^{er}, du 20 juillet 2001. Le parti ne va pas réagir non plus quand Adrian Severin, par ailleurs connu comme un défenseur des droits des minorités nationales, va qualifier le président Traian Băsescu d'allogène, en l'accusant de ne pas défendre l'intérêt national, v. Adrian SEVERIN, «Epopeea frustraților», *Ziua*, 2 août 2005.

Le résultat des élections de 2000 et les évolutions ultérieures ont montré qu'aucun des principaux partis qui s'opposent au PSD n'apparaissait comme une alternative crédible au parti dirigé par Adrian Năstase. Si la disparition du danger communiste avait mené à la disparition de la CDR, la possibilité invoquée de l'apparition d'une forme d'autoritarisme a été le principal promoteur de l'Alliance PD-PNL. Mais cette démarche n'aurait pas été envisageable et efficace sans l'action des anciens soutiens civiques de la CDR. La survie de l'anticommunisme civique au-delà de la disparition de la Convention rend légitime et crédibilise le discours électoral radical du candidat aux élections présidentielles de l'Alliance PD-PNL, Traian Băsescu¹.

Le type de discours électoral de l'Alliance PNL-PD, le message de Traian Băsescu, qui parle de «l'État maffieux»², s'oppose à toute possible forme de gouvernement d'union nationale³, et à toute collaboration avec le PSD et le PGR⁴, ne peut être compris ni à partir des différences entre les programmes politiques de l'Alliance, respectivement du PSD⁵, ni à partir de l'histoire de leurs relations, car ces partis se sont auparavant intersectés⁶. En fait, il s'agit d'une volonté de réactualiser les termes du clivage communistes *vs* anticommunistes, en combinant une dénonciation des «oligarques» du PSD et du «parti-État»⁷. Cette opération transforme l'Alliance PNL-PD en une nouvelle Convention Démocratique, d'autant plus que le discours promu par certaines des organisations civiques les plus actives, rassemblées dans la Coalition pour un Parlement Propre⁸, et par la presse hostile au PSD⁹ soutient ce type de démarche¹⁰. Et cela en dépit des carrières politiques antérieures des deux principaux leaders de l'Alliance, Traian Băsescu et Theodor Stolojan, issus du Front du Salut National.

Même si l'Alliance se pose en défenseur de la liberté de la presse contre les interventions du pouvoir en place¹¹ et que Traian Băsescu se prononce pour le transfert des dossiers de la Securitate du SRR au CNEAS¹² et promet la restitution intégrale des terres¹³, reprenant ainsi certains thèmes du message de la CDR, et même considérant le PNPCD comme «un allié naturel»¹⁴, sa réussite à se poser en champion de l'opposition au PSD apparaissait a priori comme hautement improbable;

¹ Notamment par des publications comme *România Liberă* et *Evenimentul Zilei*, mais aussi par l'intermédiaire de l'Alliance Civique.

² Débat, 22, 23-29 novembre 2004, pp. 10-12/p. 10.

³ *Ziua*, 5 novembre 2004, p. 9.

⁴ Débat, *Adevărul*, 17 novembre 2004, pp. 8-9/p. 8., débat, 22, 23-29 novembre 2004, pp. 10-12/p. 10.

⁵ Caractérisées comme étant également «deux visions social-libérales», Cristian PÂRVULESCU, «Programul Alianței D.A.», 22, 26 octobre-1 novembre 2004, p. 6.

⁶ Le PD et le PSD avaient dans le FSN une origine commune, tandis que le PNL avait au début soutenu le gouvernement dirigé par Adrian Năstase.

⁷ Entretien avec Călin POPESCU-TĂRICEANU, *Adevărul*, 24 novembre 2004.

⁸ Notamment l'Alliance Civique, l'Association Pro-Democrația et la Société Académique Roumaine.

⁹ Surtout *Evenimentul Zilei* et *România Liberă*.

¹⁰ Pour la similitude entre la démarche de la composante civique de la CDR et le soutien à l'Alliance PNL-PD, v. par exemple 22, 22-28 mars 2005, p. 12.

¹¹ Elle fait référence aux changements dans les rédactions de *Evenimentul Zilei* et *România Liberă*, *România Liberă*, 14 septembre 2004, p. 3.

¹² *Ziua*, 5 novembre 2004, p. 9.

¹³ Par exemple dans la publicité électorale, *Adevărul*, 8 novembre 2004, p. 16.

¹⁴ Débat, 22, 23-29 novembre 2004, p. 10-12/p. 10.

l'explication de cette réussite peut donc nous dévoiler l'évolution du clivage fondateur et des cultures politiques des principales forces politiques concurrentes.

Traian Băsescu a rejoint le FSN en juillet 1992, donc après la rupture de ce parti avec Ion Iliescu, mais il a été ministre des Transports entre juin 1990 et octobre 1992¹. En plus, il est accusé par Petre Roman d'avoir signé un engagement avec l'ancienne police politique², ce qu'il nie³. Pourtant, son passé ne l'empêche pas d'apparaître à ses partisans comme le principal ennemi de la «maffia des anciens de la Securitate et des communistes»⁴, ce qui confirme notre observation antérieure sur le fait que le choix du camp anticommuniste annulait, pour ses partisans, l'importance du passé individuel de celui qui le faisait.

En plus, Traian Băsescu déclare avoir commis des erreurs, il reconnaît que «le PD a été un facteur de blocage dans la restitution des propriétés»⁵, mais il considère que lui-même et son parti ont révisé leur attitude⁶. En même temps, ses promesses effectives sont modérées: en ce qui concerne les restitutions, il part du fait que:

«La réalité des 60 années écoulées depuis la nationalisation ne peut plus être modifiée»⁷.

En ce qui concerne une éventuelle Loi sur de la lustration, il la voit comme tardive, considérant que les moyens de combattre cette «maffia» doivent être des mesures économiques et la limitation de la corruption⁸.

Tout au long de la campagne électorale ceux qui soutiennent l'Alliance tendent à inscrire la compétition électorale dans une confrontation entre anticommunistes et ex-communistes. C'est notamment l'attitude du journal *Evenimentul Zilei*⁹, mais aussi de l'Association pour un Parlement Propre qui critique la présence sur les listes électorales d'anciens membres de la nomenklatura. Quand, après les élections du 27 novembre, les représentants de l'Alliance PNL-PD parlent de fraude électorale, ils soulignent que le PSD est l'héritier du Parti Communiste et que celui que ce parti propose au poste de Premier ministre est le fils d'un membre de la Securitate¹⁰. Ces instrumentalisation des thèmes anticommunistes ne montrent pas nécessairement la préservation de l'ancien clivage, mais la nécessité ressentie dans le contexte politique de 2004, comme avant 2000, de se différencier du PSD par l'intermédiaire du discours anticommuniste.

Autrement dit, on peut observer une persistance à travers le temps des formes rhétoriques de dispute politique qui convoquent l'attitude envers le passé communiste. Même s'il existe un glissement de la construction des identités partisanes autour de ce type de messages vers son utilisation instrumentale, cet usage ne peut être qu'une réponse à des types de tensions politiques et sociales qui trouvent ainsi leur traduction discursive lors des confrontations électorales.

¹ Entretien, *Evenimentul Zilei*, 22 novembre 2004, pp. 8-9/p. 9.

² *Adevărul*, 16 novembre 2004.

³ *Adevărul*, 17 novembre 2004, p. 8, et entretien, *Evenimentul Zilei*, 22 novembre 2004, pp. 8-9/p. 9.

⁴ Traian BĂSESCU, 22, 23-29 novembre 2004, pp. 10-12/p. 11.

⁵ Entretien, *Evenimentul Zilei*, 22 novembre 2004, pp. 8-9/p. 9.

⁶ *Ibidem*.

⁷ *Ziua*, 5 novembre 2004, p. 9.

⁸ *Débat*, 22, 23-29 novembre 2004, pp. 10-12/p. 11.

⁹ Tout au long de la période électorale de 2004 dans les publications hostiles au PSD se multiplient les articles sur la période communiste. D'ailleurs le pouvoir en place est accusé de bloquer l'accès aux archives, v. *Evenimentul Zilei*, 20 septembre 2004.

¹⁰ *Evenimentul Zilei*, 2 décembre 2004.

D'autre part, à cette perpétuation du clivage de 1990 contribue également la permanence de certains acteurs politiques de l'époque, notamment de Ion Iliescu, qui, même s'il ne pouvait plus poser sa candidature pour un nouveau mandat¹, s'implique largement au cours de la campagne électorale en la faveur du PSD, ce qui réactivera les anciennes critiques portant sur son passé.

On peut aussi observer la difficulté de sortir de la logique de l'instrumentalisation politique du passé, car, si Ion Iliescu est un ancien communiste, il le restera à jamais, donc tout accord avec lui n'est plus vu comme un simple compromis politique, mais comme la perte de l'identité même du parti qui fait ce pacte. Ainsi l'Alliance PNL-PD sera intéressée à perpétuer l'idée que ceux qui sont présentés comme coupables de la destruction des institutions démocratiques et de l'instauration d'un régime de type totalitaire sont incompatibles avec le processus de démocratisation. C'est donc au nom de cette idée que la confrontation de 2004 peut être présentée comme reproduisant à la fois le clivage sur le passé et celui entre démocrates et autoritaristes, ce qui a pu mobiliser une partie significative des organisations civiques en faveur de l'Alliance PNL-PD.

Finalement cette stratégie de la réactivation de l'ancien clivage apparaît comme gagnante d'autant plus que c'est celui qui aura le discours le plus radical, Traian Băsescu, et non l'Alliance dans son ensemble, qui arrivera à gagner plus de voix que le représentant du PSD et finalement à imposer une coalition dominée par le PNL et le PD. Cette réussite montre dans quelle mesure le type d'opposition anticommunistes *vs* ex-communistes s'est transformée, l'anticommunisme se détachant de son ancien porteur, le PNPCD. D'ailleurs, ce transfert avait été rendu possible par le contenu du discours qui avait défini la campagne électorale de la CDR en 1996. Si Emil Constantinescu avait essayé d'apparaître comme l'homme providentiel, en utilisant largement un discours populiste et en s'inscrivant dans la logique anticommuniste d'une opposition entre «Nous» et «Eux», la victoire de Traian Băsescu est un nouveau résultat de la personnalisation de la vie politique et de la mise en scène d'oppositions radicales, le représentant de l'Alliance PNL-PD ne se voulant pas le représentant des victimes du communisme ou du postcommunisme, mais considérant la confrontation politique comme un combat personnel, «moi contre eux»².

En conclusion, l'Alliance PNL-PD, sans être définie par son anticommunisme, l'utilise largement, car l'anticommunisme offre un cadre pour le développement de toutes les forces politiques qui veulent apparaître comme indépendantes du parti fondé par Ion Iliescu. Cette instrumentalisation, à la fois implicite et explicite, du rapport au passé récent préserve la prééminence du clivage de 1990, qui évolue tout en incluant d'autres clivages, comme celui entre démocrates et autoritaires³, entre réformistes et conservateurs ou entre étatistes et libéraux.

L'instrumentalisation du rapport à la période communiste n'implique nullement que le clivage dominant reste déterminé par les enjeux du passé, mais seulement que l'utilisation d'un type de discours anticommuniste reste un élément distinctif dans un paysage politique caractérisé par l'opposition entre deux cultures politiques rivales, l'une qu'on a définie comme conservatrice, tandis que l'autre est

¹ La Constitution ne permet pas, dans le cas du chef de l'État, que deux mandats.

² *Ziua*, 5 novembre 2004, p. 9.

³ Ce qui est relativisé par l'existence du Parti de la Grande Roumanie.

plus réformiste. Ce n'est donc que dans ce sens que l'on peut parler d'une opposition de type gauche-droite.

Les évolutions d'après la victoire de Traian Băsescu de décembre 2004 rappellent la période d'entre 1997 et 2000, les similitudes étant liées à la fois au discours sur la nécessité d'un changement historique, aux limites des changements effectués et aux conflits de l'intérieur de l'Alliance PNL-PD et de la coalition gouvernementale. En plus, tout comme après l'alternance de 1996, sont relancées les enquêtes sur les événements de décembre 1989 et de juin 1990; d'autre part, le chef de l'État suggère qu'il peut soutenir un projet de lustration¹, tandis que la relation entre le SRR et le CNEAS reste très tendue².

En conclusion, on peut dire que non seulement le passé reste un sujet de disputes, mais que le type de rapport entre les principales forces politiques reste marqué par le radicalisme spécifique du clivage sur le passé, et que ce type de divergences met régulièrement en cause la fragilité du consensus constitutionnel³. La perpétuation du dualisme initial comme caractéristique de la vie politique roumaine nous incite à confirmer l'hypothèse que, dans la matrice du conflit sur le passé communiste, est apparue une opposition de type droite-gauche, mais uniquement dans la mesure où chaque camp se définit avant tout par rapport au camp adverse⁴.

UN CONFLIT RÉVÉLATEUR

Le régime démocratique offre par définition une liberté d'expression à des mémoires concurrentes. D'autre part, il n'élimine pas complètement le tabou, et ce tabou, dans les sociétés post-totalitaires, est lié au risque d'un retour à des pratiques antidémocratiques, notamment par l'usage de la nostalgie, donc implique une forme de mémoire officielle. Une autre dépendance du passé est celle du texte constitutionnel, qui offre au nouveau régime la stabilité et la légitimité. En ce sens l'absence d'un compromis sur le passé ne fait que révéler l'absence d'un compromis sur les valeurs qui définissent le régime politique du présent⁵.

En partant des conclusions antérieures nous allons essayer de dégager les liens, dans le cas roumain, entre l'attitude de l'État et des principaux partis à l'égard du communisme et la persistance d'un débat sur les bases constitutionnelles du régime⁶.

¹ Entretien, *Ziua*, 18 mars 2005.

² Notamment parce que, même si la promesse de Traian Băsescu en ce qui concerne le transfert des archives de la Securitate au CNEAS commence à être réalisée, les conditions de ce transfert, notamment par la désorganisation des archives et l'absence d'un fichier détaillé, rend la tâche du CNEAS encore plus difficile.

³ Comme en juin 2005, quand le rôle de la Cour Constitutionnelle est mis en doute par l'Alliance PNL-PD.

⁴ Pour cette caractérisation générale de l'opposition gauche-droite en France, v. René REMOND, *Les droites en France*, 4^e édition, Aubier Montaigne, Paris, 1982, p. 16.

⁵ Frank FUREDI, *Mythical Past, Elusive Future. History and Society in an Anxious Age*, Pluto Press, London, 1992, p. 8.

⁶ Non seulement le changement du texte constitutionnel est devenu un sujet de débat récurrent mais, en dépit des trois alternances, la crédibilité du processus électoral a été fortement mise en cause, notamment après le scrutin parlementaire du 28 novembre 2004. À ce propos v. Mircea KIVU, «Fraudarea alegerilor ca eveniment statistic», *Dilema*, 28 janvier-3 février 2005.

Constitution et rapport au passé

Après 2000, ainsi qu'après 2004, est confirmé ce qui était déjà devenu un régulier va-et-vient de la justice, en fonction des changements politiques, en ce qui concerne les enquêtes et les procès des événements de décembre 1989 et juin 1990. Ce type de politisation de la justice n'est en fait que le résultat de la politisation continue du rapport au passé. En plus, la mise en cause constante du fonctionnement de l'État de droit est aussi un des signes d'un attachement problématique des diverses forces politiques au texte constitutionnel.

Rappelons-nous d'abord les conditions de l'adoption de la Constitution de 1991¹, quand le FSN a imposé sa variante en l'absence d'un véritable pacte constitutionnel. D'ailleurs, la nécessité d'une réconciliation nationale, thème dominant du discours politique du chef de l'État de l'époque, était le signe de l'inexistence d'une entente sur la Constitution dont la légitimité même était mise en cause par la CDR.

Ce sont ces mêmes conditions qui ont mené à l'application de ce qu'on a appelé une politique de l'oubli. Cette politique n'était donc pas, comme dans d'autres pays en transition, le résultat de pactes au niveau de l'élite politique, à la suite de négociations plus ou moins publiques. Nous avons déjà montré dans quelle mesure les appels à la réconciliation nationale ont, dans le cas roumain, une autre signification que dans celui de la plupart des autres transitions post-autoritaires ou post-totalitaires². Le discours sur la réconciliation nationale en Roumanie au début des années quatre-vingt-dix ne parle pas du pardon et n'aboutit pas à des amnisties. L'État roumain lui-même, par ses représentants, ne demande pas pardon jusqu'en 1997, et n'a aucun discours sur ses responsabilités³. Même si parler de réconciliation nationale, c'est supposer l'existence d'un conflit, le FSN, puis le PDSR, n'accepte pas l'existence d'un tel conflit au niveau de la société roumaine. En fait, le discours sur la réconciliation nationale vise l'objectif d'un consensus autour du parti de Ion Iliescu.

Dans le cas roumain, la réconciliation nationale n'est pas vue comme un substitut de la nécessité de la justice; l'oubli promu par les institutions de l'État n'est ni consensuel, ni apaisant, car, au lieu de contribuer à la stabilisation politique, il accentue le clivage entre opposition et pouvoir. En plus, ce type de discours sert à la promotion d'un projet politique qui, comme on l'a vu, contient l'idée de démocratie originale, qui suppose non seulement la stabilité politique, mais la limitation du processus de démocratisation.

L'adoption du texte constitutionnel et la politique de l'oubli sont des démarches liées, car ce sont des tentatives d'éviter la mise en cause de l'état de fait résulté des événements de décembre 1989. Les deux promeuvent la continuité de l'État, elle-même résultat d'une forme de continuité de l'élite politique qui risquait d'être mise en cause par toute forme de pardon officiel. Ce pardon n'existe pas justement parce qu'il introduirait une hiérarchie défavorable aux gouvernants de l'époque, à la faveur des victimes, donc y compris des dirigeants des «partis historiques».

Finalement l'État n'a pas de stratégie de préservation de la mémoire du passé communiste: musées ou manuels d'école témoignent d'une politique centralisée

¹ Les modifications de 2004 ont elles aussi déclenché de nombreuses controverses, notamment en ce qui concerne l'organisation du référendum en question.

² À ce propos v. Sandrine LEFRANC, *Politiques du pardon*, PUF, Paris, 2002, pp. 295-344.

³ Jusqu'à la première alternance de 1996.

d'oubli, qui laisse les anciennes victimes, cantonnées dans une position de minoritaires, à commémorer une tragédie qui tarde à être reconnue comme sa propre tragédie par le reste de la société. Cette politique, caractéristique des premières années de la transition, marque toujours l'action des institutions de l'État. Dès lors, la politique de l'oubli est une conséquence de la continuité de l'État entérinée par la Constitution de 1991, étant donc elle-même un élément définitoire pour le régime politique roumain d'après 1989.

D'autre part, les conséquences de la politique de l'oubli, qui, comme on l'a vu, n'est que partiellement mise en cause après l'alternance de 1996, étant ensuite réaffirmée entre 2001 et 2004, vont, à long terme, à l'encontre de la consolidation du constitutionnalisme et de l'État de droit. Ainsi nous avons vu que l'amnistie implicite, quand elle est contrariée par certaines décisions de la justice, n'aboutit, comme dans le cas des généraux Mihai Chițac et Victor Stănculescu, ni à l'application des peines, ni à une amnistie légale, mais à des interventions politiques contingentes¹. En fait, la politique de l'oubli prolonge la politisation du rapport au passé récent, processus qui doit être vu non seulement comme un résultat de l'instrumentalisation politique du rapport à la période communiste, mais aussi comme une conséquence du caractère totalitaire du régime d'avant 1989.

Une première conclusion est que le clivage sur la question du passé est aussi et surtout un clivage sur la question constitutionnelle, sur la fondation du nouveau régime. Le régime politique roumain reste marqué par l'ambiguïté caractéristique au moment de décembre 1989, ambiguïté qui rendait improbable la reconstitution tellement nécessaire de la notion même de vérité², sans laquelle on ne pouvait pas jeter les bases de l'État de droit et de la confiance entre les principaux acteurs politiques³.

Mémoire et Démocratie

Nous avons vu dans quelle mesure dans la Roumanie postcommuniste le rapport entre le processus de démocratisation et le débat sur le passé est marqué par l'absence d'un pacte constitutionnel, à partir duquel l'État aurait pu assumer ses responsabilités et faire ressurgir une forme minimale d'interprétation consensuelle de la période totalitaire. En général, la stratégie de l'oubli est présentée comme une condition de la stabilisation des régimes en transition. D'autre part le cas roumain vérifie l'observation de Paul Ricoeur pour lequel le déni de mémoire «prive celle-ci de la salutaire crise d'identité qui permettrait seule une réappropriation du passé et de sa charge traumatique»⁴.

¹ C'est après 2001 que l'institution du recours en annulation est utilisée pour rejuger le procès en question.

² Pour Jacques Rupnik «Le régime totalitaire détruit le critère de base de la vérité [...] la notion de vérité disparaît», Jacques RUPNIK, *The Other Europe*, Pantheon, New York, 1989, p. 231, *apud* Kathleen E. SMITH, *Remembering Stalinist Victims. Popular memory and the end of the URSS*, Cornell University Press, Ithaca & London, 1996, p. 11.

³ La Roumanie semble caractérisée par l'absence d'un ancrage social dans les repères éthiques qui rendent possible la vie en commun. Pour Daniel Barbu, la tradition roumaine ne connaît pas d'autre définition du bien commun que celle imposée par la modernisation communiste, Daniel BARBU, *Republica absentă*, cit., pp. 22-35.

⁴ Paul RICOEUR, «Esquisse d'un parcours d'oubli», in Thomas FERENCZI (éd.), *Devoir de mémoire, droit à l'oubli?*, Éditions Complexe, Bruxelles, 2002, pp. 21-31/p. 28.

En fait, le débat politique et théorique porte sur les limites de cet oubli. Et ces limites semblent conditionnées par ce qu'on a appelé «le paradoxe du probable et de l'inutile»¹, qui résulte de l'observation que plus un pays en transition est favorable à la justice politique, moins important est l'impact de celle-ci sur le processus de la démocratisation, car ce type de politique résulte justement d'un amoindrissement de l'influence de l'élite de l'ancien régime.

Une des expériences qui a influencé les compromis et puis l'attitude envers le passé récent des pays postcommunistes de l'Europe Centrale est l'expérience de l'Allemagne post-nazie. Alfred Grosser observe que les Allemands sont allés le plus loin dans l'examen critique du passé, en développant, comme collectivité, «une exigence morale fondée sur le sens de la co-responsabilité»² grâce à laquelle «la mémoire du crime a pu inspirer une morale universaliste»³. L'exemple allemand montre donc que la rupture totalitaire dans la continuité historique de l'État peut être résolue par un accord sur les valeurs fondatrices de la nouvelle république, valeurs à la lumière desquelles il est possible d'interpréter le passé.

Même si les principales forces politiques, notamment le parti de Ion Iliescu, reconnaissent et condamnent les abus du passé, leur réparation est repoussée, étant vue comme dangereuse parce qu'elle ne ferait que répéter, en sens inverse, ces mêmes abus. Cette symétrie des rejets, spécifique surtout du type de critique du passé récent du FSN et de ses successeurs, enlève la valeur d'exemplarité du passé totalitaire.

D'ailleurs même la logique de la démocratie électorale tend à rejeter sur la population la responsabilité du jugement du passé, car les partis politiques essaient de façonner leur discours en fonction des priorités des citoyens, identifiés par l'intermédiaire des sondages, donc ces partis peuvent justifier leur manque d'intérêt à clarifier les responsabilités liées au passé par le manque d'intérêt des électeurs. La conséquence est la marginalisation de la question du passé communiste – naturellement, moins importante que les questions sociales et économiques qui caractérisent la période de transition. Ce qui aide la stratégie du parti de Ion Iliescu, qui est justement celle de marginaliser ce thème du passé communiste – thème encombrant pour un mouvement politique qui veut oublier son passé et gagner une respectabilité internationale⁴.

D'autre part, la confiscation politique de la question des souffrances pendant le communisme, surtout des souffrances des prisonniers politiques, comporte deux conséquences importantes pour le devenir de la perception de ce passé. Premièrement, la déformation qui résulte de tout usage partisan, et dont la dénonciation par les adversaires politiques risque de mettre en cause le phénomène en soi. Ainsi à défaut de ne pas être intégrée dans la mémoire officielle de l'État et de ne pas être reconnue par la mémoire collective nationale, c'est l'existence historique de ce phénomène qui peut être mise en cause, ou minimisée. Deuxièmement, apparaît le risque de voir le discours sur les crimes communistes lié au sort des partis et des dirigeants qui en font un usage politique.

¹ Paloma AGUILAR, Alexandra Barahona DE BRITO, Carmen GONZALEZ-ENRIQUEZ, *The Politics of Memory. Transitional Justice in Democratizing Societies*, Oxford University Press, Oxford, 2002, p. 314.

² Alfred GROSSER, *Le crime et la mémoire*, Flammarion, Paris, 1989, p. 131.

³ *Ibidem*, p. 147.

⁴ Le PSD ne sera reçu dans l'Internationale socialiste qu'en 2005, quatre ans après sa fusion avec le PSDR.

Une autre conséquence de l'absence d'un accord constitutionnel est l'abandon de toute possibilité de construire une limite de l'acceptable au niveau de la vie politique, ce qui offre un terrain propice au développement de l'extrémisme. En ce sens nous avons vu que des partis comme le PGR et le PST, qui se caractérisent par un extrémisme nationaliste et nostalgique, ont eu plus que droit de cité, participant à des majorités parlementaires, le dernier finissant par fusionner avec le PSD¹. Cette porosité de la frontière entre les partis qui se succèdent au pouvoir, surtout du PSD, avec les partis extrémistes, est le résultat de l'absence d'un discours officiel consensuel sur l'évaluation du passé récent, d'une mémoire construite au travers d'un compromis². Absence qui révèle une autre absence, celle d'un attachement commun non seulement au texte constitutionnel, mais aux valeurs qui fondent une communauté politique démocratique.

CONCLUSIONS

Un besoin naturel de mémoire, un besoin tout aussi légitime d'oubli, ont été instrumentalisés par les forces politiques de telle façon qu'a été rendue impossible une forme commune de condamnation du passé communiste. Le passé est ainsi la proie de toutes les interprétations partisans, ce qui enlève à la société la possibilité de se reconnaître dans les leçons que cette période aurait pu lui enseigner.

Précédemment, nous avons essayé de démontrer que l'absence d'un compromis constitutionnel doit être mise en relation avec l'absence d'un cadre commun de l'interprétation de l'expérience communiste, ce qui empêche la formation d'une mémoire officielle du passé totalitaire. En même temps, il est difficile de parler d'une véritable bataille des mémoires, car on a vu s'affronter un discours anticommuniste avec un type de discours qui reste caractérisé par son ambiguïté. C'est ce qui explique le fait que la domination politique exercée par le parti de Ion Iliescu pendant la grande majorité des quinze premières années de la transition ne s'est pas traduite par l'apparition d'une quelconque mémoire officielle.

Enfin nous avons pu voir que la politique de l'oubli a caractérisé l'action des institutions de l'État même après l'alternance de 1996, ce qui nous a permis de mettre en évidence la mesure dans laquelle des cultures politiques qui se sont affrontées depuis 1990 se ressemblaient, notamment et de façon surprenante au niveau de leur attitude à l'égard du passé; ce qui n'annule pas la pertinence du clivage sur le passé, mais montre la difficulté que toutes les forces politiques ont à reconnaître en leur propre sein ce qui relève de l'héritage léniniste.

¹ Le PST est intégré au PSD en 2003. En plus, c'était en 2002 que Ilie Neacșu, qui avait dirigé la revue *Europa*, notoirement antisémite, ainsi que Ilie Merce, quittent la PGR, pour rejoindre le PSD.

² À ce propos v. Sandrine LEFRANC, *Politiques du pardon*, cit., pp. 336-337.